

PROGRAMME DE LA FORMATION

BPJEPS ASC Football - Handball - Rugby en apprentissage

**Formation en cours d'habilitation
auprès de la DRAJES Occitanie (DRJSCS)**

Niveau de la formation : Niveau 4 (équivalence Bac) – **code ROME :** G1204 –
Code(s) NSF : 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisir – **RNCP N°** 4521

Dans le cadre du plan de relance 2020-2021 : # 1 jeune – 1 solution (Pôle Sport Occitanie)

L'Apprentissage permet d'obtenir un diplôme reconnu sous le statut d'apprenti et avec tous les avantages qu'il procure :

- *Formation gratuite pour l'apprenti (coût de formation pris en charge)*
- *Avoir un revenu mensuel*
- *Bénéficier d'un statut de salarié*
- *Sécuriser son parcours de formation (Diplôme + expérience professionnelle)*
- *Un suivi régulier par une équipe tutorale*

...

OBJECTIFS DU DIPLÔME

- permet à l'animateur d'activités sports collectifs d'exercer en autonomie son activité d'animation, en utilisant les supports techniques liés aux activités « sports collectifs » (mentions : Football, Basket-ball), dans la limite des cadres réglementaires
- permet à l'animateur d'avoir les compétences nécessaires en matière d'accueil et d'encadrement de différents publics tout en étant capable d'adapter son activité
- permet à l'animateur d'encadrer en autonomie des activités de découverte, d'initiation et d'animation tout en assurant la sécurité et le respect de la réglementation
- permet à l'animateur de concevoir et être responsable des projets d'activités, d'animations sportives qui s'inscrivent dans le projet de la structure.

- permet à l'animateur de participer à l'organisation, au fonctionnement et au développement de sa structure (actions de communication, promotion...)

MÉTIERS VISÉS ET POURSUITE D'ÉTUDE

- entraîneur de Football / Basket-ball
 - responsable des sports dans les collectivités
 - animateur sportif contractuel au sein d'une mairie
 - animateur sportif salarié au sein d'une association sportive
 - animateur sportif salarié au sein d'une association à but social (Centre social, Maison des jeunes et de la Culture, structure de proximité,...)
 - animateur sportif polyvalent (village de vacances)
 - animateur sportif polyvalent (maisons de retraite, établissements de santé...)
 - éducateur sportif indépendant
-
- DEJEPS Perfectionnement sportif
 - DESJEPS Spécialité performance sportive mention Football / Handball / Rugby

PUBLIC CONCERNÉ

Le BPJEPS Activités Sports Collectifs s'adresse à tous publics âgés de 18 ans et plus, souhaitant exercer le métier d'éducateur sportif, pouvant justifier d'une pratique sportive régulière et désirant acquérir une qualification leur permettant d'enseigner les activités physiques et sportives contre rémunération.

Nombre de place : 25 stagiaires

CONDITIONS D'ACCES

Les pré-requis :

- Avoir 18 ans et plus avant la validation des U.C. par le jury régional (en fin de formation)
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1) ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)
- Présenter un Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités du BPJEPS Activités Sports Collectifs (moins de 1 an avant l'entrée en formation)
- Être titulaire du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense pour les candidats de nationalité française de moins de 25 ans uniquement
- Carte d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité

Ensuite...

- Réussir les tests d'exigences préalables (TEP) - Épreuves indispensables pour intégrer la formation (voir conditions d'admission)
- Réussir les épreuves de sélection (voir conditions d'admission)

Le candidat devra joindre les attestations et justificatifs dans son dossier d'inscription.

CONDITIONS D'ADMISSION - ÉPREUVES D'ENTRÉE EN FORMATION

1- Dossier d'inscription

Après réception et validation du dossier d'inscription, le candidat est convoqué par email pour assister aux TEP (tests des exigences préalables) et aux épreuves de sélection

Attention : les dossiers incomplets ne seront pas traités

2- TEP (Tests des exigences préalables à l'entrée en formation)

Le candidat doit être en tenue adaptée à la pratique du sport

1/ Le candidat doit être capable d'effectuer **un parcours d'habileté motrice** en sports collectifs permettant d'apprécier les qualités d'adresse, d'équilibre, de situation du corps dans l'espace et de résistance. D'une durée maximale de 1'35 pour les hommes et de 2'05 pour les femmes. Réalisation du parcours dans la durée maximale légale. Tout ou partie du parcours non respecté entraîne l'élimination du candidat. A chaque faute pénalité de 5 secondes. Pas de limite de nombre de pénalités.

2/ Le candidat doit être capable d'effectuer **une séquence d'opposition** en sports collectifs choisi dans le cadre de deux sports collectifs totalisant une durée de 30 minutes environ. Epreuve consistant à participer à deux rencontres dans deux disciplines différentes, une mention et une hors mention : Football, Handball et RUGBY. Le candidat est évalué sur la technique, le sens tactique, la coopération avec ses partenaires et l'opposition avec ses adversaires dans les différentes phases du jeu (Attaque et défense). Une note sur 20 points est délivrée à chaque joueur

Équivalences : Les personnes titulaires d'un diplôme délivré par une Fédération sportive agréée par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative sont exemptées des tests pré cités. Il en est de même pour les titulaires du BAPAAT et de tout diplôme de niveau 4 (ou supérieur) dans le champ du sport.

3- Les épreuves de sélection

1/ Épreuve écrite de 1h30 – Sujet de culture générale sur le sport en France ou sur la dimension éducative et sportive du sport. Le candidat sera évalué sur : Orthographe, syntaxe, cohérence des arguments, réponse adaptée au sujet, culture générale sportive.

2/ Entretien de 20 à 30 minutes – L’entretien s’effectue à partir du dossier d’inscription. Il vise à vérifier la réelle sensibilité du candidat à l’animation, à faire le point sur le projet personnel et professionnel du candidat stagiaire, sur sa motivation, et à décider de son orientation, à partir de l’échelle d’aide à la décision et à l’orientation. Cette échelle comporte 4 axes permettant de décider si le candidat est retenu ou réorienté :

- Axe « Connaissance Professionnelle »
- Axe « investissement par rapport au temps d’animation »
- Axe « Champ de compétences »
- Axe « Sensibilité Sports collectifs et condition physique »

3/ Le dossier – À partir du dossier d’inscription, mesurer les acquis antérieurs et la motivation ainsi que le projet professionnel du candi

4- Délibération de votre candidature

Vous recevrez dans un délai de 2 jours, un mail avec la réponse définitive du statut de votre dossier : admis, non admis.

Dates des TEP et épreuves de sélection : Le Mardi 28 Septembre 2021

LA FORMATION

Durée de la formation : 12 mois

Date d’entrée : 4 Octobre 2021

Date de sortie : 30 Septembre 2022

Rythme : 2 jours 1/2 en formation, (lundi, mardi et mercredi matin) + 2 jours 1/2 en structure (mercredi après midi, jeudi et vendredi)

Mode d'enseignement : Mixte (Présentiel/Distance)

Volume horaire global : La formation totalise **1529 heures** comprenant :

- 650 heures en centre de formation (en présentiel et à distance)
- 879 heures en structure de stage.

Lieu de formation : Lodève (34700)

Nombre de place : 25 personnes

LES MODALITÉS DU POSITIONNEMENT

Le positionnement fait partie intégrante de la formation. Il a pour objectif de proposer au stagiaire un parcours individualisé de formation en lui permettant de :

- Connaître le métier et les compétences visées
- Mesurer l'écart entre les acquis antérieurs et les compétences à acquérir
- Se responsabiliser dans son parcours de formation
- Formaliser le parcours le plus efficient pour atteindre ses objectifs
- Développer ses capacités d'autoévaluation et d'analyse de sa pratique
- D'identifier le projet professionnel du candidat et la cohérence de son projet au regard notamment de ses motivations et aspirations,
- D'élaborer, pour chaque candidat, un plan individualisé de formation, d'identifier ses expériences et acquis autorisant des allègements de formation

Il comprend :

- Un temps d'appropriation du référentiel de certification et des modalités des épreuves. - Une séquence d'animation
- Une séquence d'autoévaluation par le stagiaire en s'appuyant sur des outils
- La présentation du fonctionnement d'éventuels allègements et renforcements

Le positionnement se déroulera du 04 au 08 octobre 2021.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Alternance entre contenu théorique et mise en pratique.
- Contenus proposés en présentiel et à distance via la plateforme LMS Agora learning
- Pédagogies actives, travaux individuels ou de groupe, recherche d'informations, démonstrations, cours pratiques, études de cas, cours magistraux, mises en situation.
- Accès à la documentation pédagogique et documentaire via DROPBOX - DRIVE

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

(liste non exhaustive pouvant être modifiée)

Responsable pédagogique : Sébastien Meaume (BEES 2ème degré RUGBY - LICENCE STAPS Education et Motricité - Orthopédiste Orthésiste Podologue)

Domaine d'intervention : UC 4, Fonctionnement structure - UC 5, préparer action d'animation - UC 6, Encadrer une action d'animation ASC - UC 8 Conduire une action d'animation ASC - UC 9 Outils et techniques (ASC).

Pierre Bellemere (DEJEPS RUGBY)

Domaine d'intervention : UC 2, Les publics - UC 3, Conduite de projet - UC 4, Fonctionnement structure

Amélie Berthe (Licence STAPS APA)

Domaine d'intervention : Développement Durable - Valeurs de la République et Laïcité

Florent Gourdin (DEJEPS JUDO, BPJEPS APT)

Domaine d'intervention : UC 5, préparer action d'animation - UC 6, Encadrer une action d'animation ASC - UC 7, Connaissances associées (Psychopédagogie) - UC 8 Conduire une action d'animation ASC - UC 9 Outils et techniques (ASC)

Pierre Lachatre (DEJEPS RUGBY)

Domaine d'intervention : UC 7, Connaissances associées (Physiologie) - UC 10, UCA Sensibilisation à l'entretien et au développement de la condition physique chez le pratiquant de sports collectifs, sans charges additionnelles.

Didier Ravaille (ETAPS, BPJEPS APT)

Domaine d'intervention : UC 5, préparer action d'animation - UC 6, Encadrer une action d'animation ASC

Isabelle Roquefere (Master Management spécialité RH)

Domaine d'intervention : UC 1, communication, budget - UC 4, Fonctionnement structure

Franck RUGANY (Attaché Mairie de LODEVE Maitrise STAPS)

Domaine d'intervention : UC 4, Fonctionnement structure, Politiques publiques

Camille Vidello (BPJEPD APT)

Domaine d'intervention : UC 2, Les publics - UC 3, Conduite de projet - UC 4, Fonctionnement structure

PROGRAMME DÉTAILLÉ

BLOC PÉDAGOGIE		
Modules	Séquences	Séances
Préparer une séance et/ou un cycle	Concevoir une grille de séance	Identifier les différents temps
		Définir et s'approprier les termes relatifs à la grille
	Préparer une séance adaptée au public et à l'environnement	Identifier les caractéristiques des publics
		Prendre en compte le milieu d'évolution
		Organiser la séance matériellement
		Concevoir, écrire, définir des objectifs
	Favoriser l'apprentissage	Identifier les motivations des pratiquants et les facteurs influents
		Proposer des séances ludiques
		Définir les conditions nécessaires au progrès
	Réaliser une progression pédagogique	Créer un lien entre les séances en utilisant les bilans effectués
	Lier cycle d'apprentissage et projet pédagogique	Maitriser la compréhension d'un projet pédagogique
		Intégrer le cycle d'apprentissage dans un projet pédagogique
Animer une séance et un cycle	Connaître et appliquer les principes de communication	Identifier les différentes formes de messages
		Adapter la communication au public et à la situation
	Assurer l'intégrité physique et morale des pratiquants	Mettre en œuvre les gestes des premiers secours
		Gérer les sécurités actives et passives
		Connaitre l'anatomie, la physiologie et la psychologie du corps pour protéger
		Gérer les conflits et les conduites risques
	Evaluer son action	Les différentes formes d'évaluation
		Identifier les critères d'évaluation et les observables
		Construire une grille d'évaluation cohérente
	Réguler son action	Utiliser des variables, variantes, évolutions

Transmettre	Utiliser les connaissances spécifiques à l'activité	Maitriser les logiques internes de l'activité concernée
	Adapter ses méthodes	Utiliser différentes méthodes et différents environnement de travail
		Individualiser ses méthodes par rapport à la typologie du public
		Evaluer le niveau des pratiquants
	Mobiliser ses connaissances pour justifier son action	Mobiliser des connaissances en pédagogie
Mobiliser des connaissances scientifiques		

BLOC MAITRISER LES TECHNIQUES		
Modules	Séquences	Séances
Pratiquer un ou plusieurs ASC	Pratiquer les ASC	Maitriser et comprendre les enjeux des activités du domaine
		Pratiquer une activité en toute sécurité
		Progresser et acquérir des techniques / Habiletés nouvelles
		S'impliquer pleinement dans les actions éducatives liées aux activités / Mobiliser ses ressources physiques pour vivre efficacement les activités du domaine
	Mention Football	Mention initiale et découverte
		Premier niveau de compétition
	Mention Handball	Mention initiale et découverte
		Premier niveau de compétition
	Mention Rugby	Mention initiale et découverte
		Premier niveau de compétition
	Autres domaines	Basket-ball
		Hockey sur gazon
		Volley ball

BLOC PARTICIPATION A L'ORGANISATION ET A LA GESTION DE LA STRUCTURE

Modules	Séquences	Séances
Réaliser un projet	Connaître les acteurs de son environnement	Identifier les structures participant à la gestion des ASC en France et leurs missions
		Identifier les différents acteurs et leurs prérogatives dans le mouvement sportif français
	Utiliser les outils informationn	Identifier les différents outils informatiques
		Réaliser et animer une présentation informatique
		Rechercher des informations
	Utiliser une méthodologie de projet	Repérer les différents types de projet
		Définir les objectifs en intégrant son action à un fonctionnement, un contexte
		Identifier les différents moyens disponibles et vérifier la faisabilité du projet
		Organiser et gérer le déroulement de son projet
	Evaluer un projet	Connaître les différents formes d'évaluation d'un projet
		Dresser un bilan post-évènement
		Identifier les caractéristiques évolutives
S'insérer professionnellement	Connaître son rôle d'éducateur	Connaître les prérogatives de son diplôme
		Identifier les structures d'emploi
		Intégrer les droits et devoirs de l'éducateur sportif
	Valoriser son travail	Mettre en avant ses qualités
		Se créer un réseau, se faire connaître
		Valoriser des valeurs
		Repérer ses futurs partenaires
	Travailler au sein d'une structure	Contribuer à la programmation
		Participer au suivi administratif/gestion financière
	Proposer une initiative en développant les capacités physiques	Identifier et définir les problématiques liées au développement des capacités physiques
		Entretien et développement de la condition physique chez le pratiquant de sports collectifs, sans charges additionnelles.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

1- Être capable d'encadrer tout type de public dans une pratique de loisirs :

- participer à l'accueil physique et téléphonique des différents pratiquants.
- savoir prendre en compte le milieu d'appartenance ou d'origine des publics.
- faciliter l'expression individuelle en jouant sur la constitution des groupes.
- orienter les publics vers des solutions adaptées.

2- Être capable d'encadrer des activités de découverte, d'initiation et d'animation :

- concevoir des actions d'animation intégrant les aspects communs aux différents sports collectifs.
- apprécier les potentialités des personnes concernées par son action d'animation en sports collectifs.
- déterminer des principes d'actions communs aux sports collectifs.
- définir des progressions pédagogiques d'animation dans le champ des sports collectifs.
- concevoir une organisation des espaces de pratique en fonction de ces objectifs.
- mettre en œuvre des modes de pratiques innovants et adaptés à la demande des publics.
- évaluer les risques potentiels liés à la pratique des différents sports collectifs.
- évaluer la pertinence des situations et des actions mises en œuvre.

3- Participer au fonctionnement de la structure et à la conception d'un projet d'animation :

- participer à la gestion et à la promotion des activités de la structure.
- intervenir pour prévenir tout problème lié à la sécurité des installations.
- participer à la mise en place de l'offre d'activités dans le cadre de la structure qui l'emploie.
- favoriser les relations entre la structure qui l'emploie, son environnement et ses publics.
- participer aux actions de communication à caractère événementiel.
- proposer des outils de communication adaptés.

CAPACITÉS OU COMPÉTENCES ATTESTÉES :

1

Analyser les différents publics dans leur environnement.
Faciliter l'expression individuelle en jouant sur la constitution des groupes.
Orienter les publics vers des solutions adaptées.

2

Concevoir un projet d'animation sports collectifs ainsi que son évaluation.
Choisir des démarches adaptées aux différents publics.
Définir les objectifs du projet d'animation sports collectifs.
Organiser une action d'animation sports collectifs à partir des contraintes et des ressources de l'environnement local.
Mettre en place des situations aménagées en fonction du niveau et des règles spécifiques de fonctionnement des sports collectifs.
Contribuer aux respects de l'arbitrage dans les sports collectifs.
Prévenir les risques potentiels liés à l'activité, au milieu ou à la personne dans les disciplines des sports collectifs.

Conduire une action d'animation sportive dans les mentions indiquées plus haut.
Conduire des cycles d'apprentissage dans le sport collectif définissant la mention.
Identifier les étapes de progression du joueur en fonction de son âge et de sa maturation dans la mention concernée.
Expliquer les règles de l'arbitrage.

3

Articuler les activités sports collectifs à la vie de la structure.
Intervenir pour prévenir tout problème lié à la sécurité des installations.
Participer au fonctionnement d'une équipe de travail.
Participer à des réunions internes et externes.
Produire des écrits professionnels.
Contribuer au fonctionnement de la structure.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La formation BPJEPS ASC mention Football, Handball, Rugby est constituée de 10 UC (Unités Capitalisables) à valider :

UC 1 : communiquer dans les situations de la vie professionnelle

UC 2 : connaître et prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative

UC 3 : préparer un projet ainsi que son évaluation

UC 4 : participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité

UC 5 : préparer une action d'animation en Football, Handball, Rugby (préparer un cahier de séance (didactique))

UC 6 : animer des situations pédagogiques au travers des Activités Sports Collectifs

UC 7 : connaître et utiliser des données scientifiques (physiologie, anatomie) et réglementaires permettant d'agir en toute sécurité au travers des ASC

UC 8 : conduire une action éducative en Football, Handball, Rugby (pédagogie)

UC 9 : maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation sportive en Football, Handball, Rugby (théorie / pratique)

UC 10 : adaptation à l'emploi : Etre capable de proposer une sensibilisation au développement et à l'entretien de la condition physique chez le pratiquant de sports collectifs, sans charges additionnelles.

- **Les UC 1, 2, 3 et 4 sont des UC transversales portant sur des compétences acquises définitivement (communes à tous les BPJEPS)**
- **Les UC 5,6 et 7 sont des UC de la spécialité des Activités Sports Collectifs**
- **Les UC 8 et 9 sont des UC de la mention Football / Handball / Rugby**
- **L'UC 10 est une UC d'adaptation à l'emploi et au contexte local**

Epreuve n°1 : Dispositif de certification UC 8 - UC 9 - UC 10

- Production d'un cycle d'apprentissage dans la mention :

Le (la) candidat(e) transmet un dossier 15 jours avant la date de l'épreuve comprenant un cycle d'apprentissage de six séances réalisées dans la structure d'alternance pédagogique.

- Mise(e)n situation professionnelle :

Le(a) candidat(e) présente une séance issue du cycle d'apprentissage :

Le(a) candidat(e) conduit la séance d'apprentissage issue de ce cycle, au sein de l'organisme de formation.

La séance a une durée de 45 minutes minimum et au maximum 120 minutes pour un public d'au moins 6 pratiquants.

La séance d'apprentissage est suivie d'un entretien d'une durée de 45 minutes au maximum

Un entretien avec le jury de trente minutes clôturera l'épreuve.

Lieu : Entreprise / Structure d'alternance

Durée : de 45 à 120 minutes d'animation et 45 min d'entretien oral

Jury : une commission, dans laquelle peuvent siéger des experts, instituée en tant que de besoin

- Évaluateur (hors OF)

- Formateur

- ou autre (Expert du Jury régional, CTR du district ou de la ligue)

UC 8 : EC de Conduire une action d'animation sportive

Objectifs visés : EC de concevoir, conduire évaluer son action à partir d'objectifs

Critère de performance : séance ludique, sécurité, animation de la séance, planification des contenus

Indicateurs : Utiliser le concept de tache motrice, de progression pédagogique et évaluer.

UC 9 : EC de maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation sportive

Objectifs visés : EC de maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation sportive

Critère de performance : Maîtrise des outils, gestes techniques et des logiques internes liés à l'activité

Indicateurs : niveau de réalisation (précision, technique, Compréhension des outils et des logiques internes, qualité du geste...)

UC 10 : EC de proposer une sensibilisation au développement et à l'entretien de la condition physique chez le pratiquant de sports collectifs, sans charges additionnelles.

Objectifs visés : Montrer au jury sa compétence à monter un projet d'animation qui participe au développement de la condition physique.

Critères de performance : projet réaliste et réalisé.

Indicateurs : Faire apparaître l'implication du stagiaire dans la réalisation du projet.

Epreuve n°2 : Dispositif de certification UC 2 - UC 5 - UC 6 - UC 7

- **Rédaction d'un cycle d'apprentissage et conduire une action d'animation** en prenant en compte les caractéristiques des publics dans le cadre d'une action d'animation. L'entretien permettra au candidat de présenter sa préparation de séance, d'explicitier ses choix, de faire une autocritique de son action d'animation. Cet entretien sera l'occasion pour le candidat de démontrer ses connaissances sur la connaissance du public et dans le domaine des sciences humaines et des sciences biologiques.

Lieu : Centre de Formation

Modalité du déroulement de l'épreuve :

- Production d'un cycle d'apprentissage sur les activités sports collectifs choisie par le (la) candidat(e)

L'épreuve portera sur une action d'animation dans une discipline de sports collectifs hors mention du candidat (football) d'une durée d'au minimum 45 minutes et au maximum 120 minutes pour un public d'au moins 6 pratiquants.

La séance d'apprentissage est suivie d'un entretien d'une durée de 30 minutes au maximum

Durée : 2h30 minutes

Jury : une commission, dans laquelle peuvent siéger des experts, instituée en tant que de besoin :

- Tuteur
- Formateur
- Évaluateur (hors OF)
- ou autre (Expert du Jury régional)

UC 2 EC de prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de l'animation de la séance

Objectifs visés : maîtriser les connaissances des caractéristiques du public concerné par l'animation.

Critère de performance : monter la maîtrise de ses connaissances théoriques sur le public concerné et EC d'adapter sa séance en fonction de ces connaissances.

Indicateurs de performance : quantité d'action proposée, intensité, ludique, respect de la sécurité, cognitif...

UC 5 : EC de préparer une action d'animation sports collectifs

Objectifs visés : EC de le faire en tenant compte du public et des contraintes environnementales (lieu, matériel, etc.)

Critère de performance : forme et organisation de la séance, objectifs visés/objectifs atteints.

Indicateurs : composition complète, contenu proposé, architecture des tâches motrices, principes d'évaluation.

UC 6 : EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une animation sports collectifs

Objectifs visés : EC de gérer un groupe.

Critères de performance : attitude professionnelle (tenue, langage, attitude...) dynamique de groupe, motivation...

Indicateurs : Réagir et réguler le groupe pour obtenir les objectifs.

UC 7 : EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles dans le champ de l'animation sports collectifs

Objectifs visés : EC de tenir compte dans un projet d'animation dans un lieu de pratique en alternance des connaissances nécessaires à la conduite des activités sports collectifs.

Critère de performance : adaptation par rapport au public, à l'environnement, à l'activité à la réglementation

Indicateurs : respect des caractéristiques du public, de la sécurité...

Epreuve n°3 : Dispositif de certification UC 1 - UC 3 - UC 4

- Présentation orale d'un rapport écrit, d'une vingtaine de pages, décrivant et analysant :

1ère partie

- Le type de structure d'accueil et son fonctionnement
- Le rôle et les missions du stagiaire dans la structure

2ème partie

- L'élaboration d'un projet mené au sein de la structure

Lieu : Centre de Formation

Durée : 30 minutes

- Présentation par le candidat : 10 minutes
- Questionnement et entretien avec le jury : 20 minutes

Jury : une commission, dans laquelle peuvent siéger des experts, instituée en tant que de besoin : - **Expert du Jury régional**, - **Formateur**, - **Evaluateur (hors OF)**

UC 1 : EC de communiquer dans les situations de la vie professionnelle.

S'exprimer à l'écrit et à l'oral

Objectifs visés : EC de rédiger un rapport clair et précis sur l'élaboration, la conduite et le bilan d'un projet d'animation en milieu professionnel. EC de présenter son projet à l'oral en s'appuyant éventuellement sur des techniques nouvelles de communication. EC de répondre par oral aux questions du jury

Critères de performance : expression orale et écrite

Indicateurs : forme de la présentation écrite et orale. Organisation de ses connaissances et des moyens pour se faire comprendre

UC 3 : EC de préparer un projet ainsi que son évaluation

Objectifs visés : EC de construire et défendre un projet écrit avec une structure, un public et un support concret réalisable sur le terrain. EC de conduire son projet. EC d'évaluer son projet

Critères de performance : Démarche de projet réaliste.

Indicateurs : Analyse diagnostique, identification des besoins, détermination d'objectif opérationnel de développement des modalités de mise en œuvre, critique et justification, faisabilité et évaluation.

UC 4 EC de participer au fonctionnement de la structure et à l'organisation des activités

Objectifs visés : EC de montrer au jury sa connaissance de la structure. Savoir le rôle et la fonction de chacun. Faire la preuve de sa participation au projet de la structure.

Critère de performance : Montrer son implication à l'occasion d'une ou plusieurs situations professionnelles

Indicateurs de performance : Mettre en avant les relations concrètes du candidat prouvant sa participation au fonctionnement de la structure et la compréhension de son futur environnement professionnel.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Télécharger le dossier de candidature sur le site internet : www.ifdis.com.

Renvoyer par voie postale le dossier de candidature accompagné des annexes demandés et du certificat médical **avant le Vendredi 10 Septembre 2021**.

Adresse d'envoi :

**IFDIS Ingénierie
À l'attention de Mme Isabelle Roquefere
10 Bis Rue Adolphe Mion
34000 Montpellier**

(ne rien envoyer à la DRAJES (anciennement DRJSCS))

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.

Besoins d'aménagements (études et/ou examens) : Prendre rendez-vous :

Par téléphone au : 06 25 79 79 69

Par email : direction@ifdis.com

Par page contact : [cliquez ici](#)

Exemples d'aménagements des études :

- Accompagnement pédagogique pour l'apprentissage des modules
- Assistance individuelle pour relecture/reformulation ;
- Assistance individuelle pour l'installation, la prise en main et l'utilisation du matériel numérique/technologique ;
- Majoration de temps pour l'apprentissage des modules ;

COÛT DE LA FORMATION

Frais de dossier : 30 €

Les frais de dossier comprennent les tests des exigences préalables à l'entrée en formation, les tests de sélection, le positionnement.

Frais pédagogique :

- Stagiaires âgés de 18 à 29 ans, dans le cadre du plan de relance 2020-2021 # 1 jeune – 1 solution, la formation est financée à 100%
- Stagiaires non concernés par ce dispositif : 4250 € NdT (prise en charge par le club, financement personnel)

CONTACTS

Responsable des services : Isabelle Roquefere

Téléphone : 06 25 79 79 69 – **Email :** direction@ifdis.com

Coordonnateur de la formation / responsable pédagogique : Sébastien Meaume

Téléphone : 06 62 31 44 01 – **Email :** sebastien.meaume@ifdis.com

Adresse postale : 10 Bis Rue Adolphe Mion, 34000 Montpellier